

Le Bureau bénéficie, pour la réunion des statistiques annuelles et mensuelles, de la collaboration des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et d'organismes comme la Commission des grains et la Commission canadienne du blé. Il bénéficie aussi du concours bénévole de milliers d'agriculteurs canadiens qui lui font parvenir des rapports.

Les chiffres de 1949 à 1953 (sauf les données du recensement de 1951), qui figurent à la présente section, ne comprennent pas Terre-Neuve, bien que cette province soit entrée dans la Confédération le 31 mars 1949. L'agriculture joue un rôle relativement peu important dans l'économie de Terre-Neuve. Le climat ne favorise la production d'aucune culture, sauf les plus résistantes et la superficie de pâturages et de sol arable est limitée.

Sous-section 1.—Recettes provenant de la vente des produits agricoles

Une première estimation indique qu'en 1953 la vente des produits agricoles et les paiements de participation pour le blé de récoltes précédentes ont rapporté \$2,741,300,000 aux cultivateurs canadiens (non compris ceux de Terre-Neuve), soit 3 p. 100 en-dessous du chiffre estimatif record (\$2,826,600,000) de 1952. Les paiements supplémentaires aux cultivateurs de l'Ouest, en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, n'ont atteint que \$1,600,000 en 1953, contre \$5,100,000 en 1952. L'élévation du revenu provenant de la vente du blé, des produits laitiers, des œufs, du maïs, des betteraves à sucre, du foin et de la laine a été plus que neutralisée par la diminution d'autres produits.

Ainsi qu'en 1952, le volumineux report de blé à la fin de l'année a permis aux cultivateurs de l'Ouest d'en mettre de grosses quantités sur le marché durant les sept premiers mois. Quoique les livraisons de la seconde moitié de 1953 aient

